

Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)

Prérequis à destination des Etablissements de Santé (ES) et des 3C

I. Prérequis organisationnels

Identification du coordinateur 3C ou de son représentant

Le déploiement DCC repose sur un référent 3C réseau unique clairement identifié qui est l'interlocuteur privilégié et opérationnel de Sesan et Oncorif. Ce référent est contacté dès l'identification du réseau dans la phase initiale du déploiement par Oncorif afin :

- D'identifier, de coordonner et de communiquer dès la phase initiale des travaux les coordonnées des référents / coordinateurs / secrétaires de chacune des RCP des établissements du réseau.
- D'assurer le déploiement du DCC au sein des établissements du réseau, en assistance et coordination des intervenants locaux avec l'appui métier et technique d'Oncorif et Sesan.

Il bénéficiera en amont du déploiement d'une formation par Sesan et Oncorif.

Identification d'un « promoteur » de l'établissement ciblé auprès de la Direction et du corps médical

Ce promoteur sera le relais ou sera en charge de réaliser les actions nécessaires à la prise de décisions institutionnelles (administratives ou médicales) pour le démarrage, le déploiement et l'usage du DCC de Terr-eSanté¹.

Il pourra s'agir d'un membre de la direction de l'établissement ou un médecin référent ou représentant médical de la structure.

Identification d'un contact au sein de la DSIO² de l'établissement

- La DSI est informée par le référent 3C réseau ou le représentant de la direction de l'établissement.
- La DSI ou son représentant est contacté par Sesan pour faire le point sur l'ensemble des questions techniques dont les questions d'interopérabilité du SI établissement avec Terr-eSanté.
- La DSI nommera un correspondant au sein de son service qui sera en charge de la partie technique du déploiement.

II. Prérequis techniques

Mise à jour du ROR³ avec la description de l'offre RCP⁴ de l'établissement

- Toutes les RCP disponibles au sein de l'établissement de santé doivent être identifiées dans le ROR.
- Le référent ROR de la structure met à jour les informations liées aux RCP organisées en interne ou en partenariat avec un autre établissement.
- Contact pour implémentation du ROR, **demande au support Sesan** :
 - 01 83 62 30 30
 - ror.support@sesan.fr

Partage des identités entre le SI Etablissement⁵ et le DCC

Soit l'établissement est connecté au SRI ou va se connecter au SRI⁶

- Cette connexion permet de fiabiliser et rapprocher les identités des patients, d'échanger ou partager des données médicales depuis différentes sources. Si cette connexion n'est pas initiée mais est possible, il convient de se rapprocher de Sesan pour les actions suivantes :
 - Une convention d'adhésion à Sesan (coût d'adhésion 50€/an).
 - Une connexion au SRI opérée par Sesan (projet à part entière).
 - Un coût de connexion au SRI.

¹ Terre-eSanté : Plateforme de partage et de services proposée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France

² DSIO : Direction du Système d'Information

³ ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources. Le ROR est :

- Un référentiel unique de description de l'offre de santé des établissements et professionnels
- Un moteur de recherche
- Une alimentation de l'ensemble des Systèmes d'Information régionaux et nationaux

⁴ RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire

⁵ SI : Système d'Information

⁶ SRI : Serveur régional de Rapprochement des Identités

Soit cette connexion n'est pas possible rapidement

- L'établissement crée manuellement l'espace patient.
- Pour cela, il doit disposer des 5 traits stricts d'identité du patient (nom de naissance, prénom de naissance, date de naissance, code postal de la commune de naissance -si naissance hors France, le pays est suffisant- et sexe).
- Recueillir ces informations et notamment la commune de naissance peut nécessiter une organisation interne à mettre en place en amont du déploiement du DCC.

Interopérabilité entre le SI Etablissement et le DCC

- Une interopérabilité entre les SI d'établissements et/ou métiers et Terr-eSanté est possible. Cela fait l'objet d'un projet à part entière qui concerne, au-delà des identités patients (voir SRI), l'alimentation automatique de flux documentaires et de résultats normés (laboratoires d'analyses, imagerie...).*
- Une réunion avec la DSI pourra être montée afin de donner les informations nécessaires à la réalisation de cette interopérabilité entre les SI.

Comptes des personnels de l'établissement

- Le référent 3C réseau devra fournir la liste des professionnels des établissements participants (adresse email, noms, coordonnées, professions...) pour créer les comptes nominatifs donnant accès au DCC. La signature d'un formulaire par le responsable d'établissement ou son représentant est requise pour attribuer certaines habilitations particulières.

Personnalisation établissement

- Le référent 3C devra fournir à Sesan le logo de chaque établissement permettant la personnalisation du document produit à l'issue d'une RCP.

Connexion des professionnels de santé au DCC

- Sur la base d'une carte CPS ou CPE :
- Installation de lecteur(s) carte à puce sur les postes identifiés nécessaires.
 - Carte et code PIN de la carte devant être valides.
- En l'absence d'authentification par carte, pour les professionnels concernés, l'utilisation d'un code éphémère permettant une connexion limitée dans le temps est possible :
- SMS (s'assurer qu'un terminal et réseau mobile est disponible).
 - Mail (s'assurer que les comptes mail professionnels unitaires sont créés et qu'ils puissent être consultés (postes/terminaux)).

III. Prérequis logistiques (dans l'établissement)

Mise à disposition d'une salle de réunion et/ou une formation et du matériel informatique :

- Lieu pouvant accueillir au moins 8 personnes équipé de :
 - Un vidéoprojecteur ou écran déporté.
 - Des ordinateurs pour les exercices d'initiation - 1 à 2 personnes par poste.
 - Une connexion à internet avec un navigateur récent (HTML5 à minima).
- ...

IV. Contacts

Référent 3C Réseau :

ONCORIF :

Chef de Projets : cbailly@oncorif.fr

Référent Etablissement :

SESAN :

Référent Territorial : contact@sesan.fr

Référent Solution : contact@sesan.fr